L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE MATIN, 23 AOUT.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Paris, 22.—Le Président Mac-Mahon a eu une grande réception aujourd'hui à Brest, et a passé les troupes en revue. On tire des feux d'artifice ce soir et la ville est illuminée.

Bayonne, 23.—Le général Tristany a sommé Puyanda de se rendre et a commencé le bombardement de la ville. Les carlistes annoncent que les attaques avancent sur les villes frontières d'Irun et de Fontarabie.

Paris, 23.—On a intenté des poursuites légales contre les journaux le *Temps*, l'*Opinion nationale* et le *Bien public* pour avoir publié la lettre de Bazaine sur son évasion. L'autorité s'appuie sur une loi qui défend l'impression d'articles signés par des personnes privées de leurs droits civils ou politiques.

ESPAGNE.

Madrid, 22.—L'*Iberia* a annoncé que Serrano a signé des lettres de crédit pour les représentants de l'Espagne dans les différentes capitales de l'Europe.

On annonce officiellement que le général Mariones est à Larega.

ANGLETERRE.

Londres, 22.—L'extrémité du câble des Etats-Unis qui doit aboutir au rivage, a été posée aujourd'hui à Cahirven, près de Valencia. Le steamer Faraday qui doit immerger la section destinée à la pleine mer se rendra à Cahirven aujourd'hui.

Londres, 22.—La Russie refuse de reconnaître la république espagnole.

Londres, 23.—Le gouvernement russe a refusé de reconnaître la République espagnole; c'est pour cela que les autres puissances ont tardé à compléter cette reconnaissance. Mais on dit que les cabinets d'Autriche et d'Allemagne ont envoyé les lettres de créance à leurs représentants à Madrid.

CHINE.

Hong-Hong, 22.—Il y a eu hier à Mangasaki un terrible typhon qui a causé sur le rivage et en mer de grandes pertes. Beaucoup d'indigènes ont péri.

WASHINGTON.
Les Indiens Osages.

Washington, 22.—On a reçu ici aujourd'hui la dépêche suivante du gouverneur Osborn, du Kansas:

"J'apprends par l'agent Stubbs et par d'autres sources, que la tribu des Osages dans une assemblée générale, déclaré la guerre à notre Etat.

"Ils ont déjà commis des déprédations sur nos frontières du Sud. L'Etat n'a que peu d'armes, et les troupes des Etats-Unis chargées jusqu'ici de garder la ligne frontière étant maintenant sur le territoire indien, à une grande distance de la réserve des Osages, nos établissements placés sur la limite de cet Etat se trouvent exposés à un grand danger.

"Avec des armes nous pouvons défendre nos frontières. Pouvez-vous nous fournir 2,000 carabines avec autant d'équipements, et 100,000 cartouches, au compte de l'Etat du Kansas?"

Le télégramme a été envoyé au département de la guerre.

On a envoyé au bureau d'hydrographie le major Nelson Houston.

Washington, 22.—Une des plus honteuses des lettres impudentes qui renferme le contingent de Moulton au scandale du jour, est signée de trois étoiles. Elle est adressée à Elizabeth et fait allusion aux caresses de Théodore que l'écrivain dans les premières fois ne comprenait pas. Il y a aussi deux larges pages avec ces mots: Mauvais pour Beecher. Exposé Moulton. Le Pasteur de l'église de Plymouth accusé d'être un lâche, un menteur et un adultère.

Washington, 22.—Messieurs Creswell, Jarvis et Leopold, commissaires chargés de liquider les affaires de la banque des affranchis, ont, par l'intermédiaire de W. Wilson, intenté une action pour obtenir une injonction afin d'empêcher la banque de collecter les produits de certains jugements rendus par la Cour des Réclamations.

Observations Météorologiques.

Washington, 22.—Pour les Etats du Golfe, baisse barométrique, temps partiellement couvert, pluies locales; vents du sud-est et du sud-ouest; légères variations dans la température.

MONTGOMERY
Convention républicaine.

Montgomery, 22.—La convention républicaine s'est réunie. White et Sheets pour le Congrès. Il n'y a pas encore de plateforme. Le comité chargé de vérifier les pouvoirs a pris un jour et une nuit pour son rapport.

Il y a 33 délégués sur environ 200 votes. Huit comtés ont été entièrement exclus dans le rapport de cette façon. Plusieurs de la convention étaient composés de la douane de Mobile, des maîtres de postes et autres, renfermé des délégués [illegible].

Spencer, Hays et White dirigent la convention entièrement. Les fonds votés par le Congrès pour soulager les indigents inondés de l'Alabama et de la rivière Black Warrior, doivent être employés à payer la campagne électorale, et les fidèles comptent de dessus de grandes espérances.

Il a fait de belles récoltes et il n'y a pas d'indigents dans l'Alabama. On n'a pas besoin du lard ni des greenbacks du gouvernement fédéral; on ne s'en servira que pour corrompre les électeurs.

Montgomery, 21.—La convention républicaine a reçu jusqu'à 1 heure 30 minutes ce soir, cinq plateformes. On croit que le fameux bil Sumner sera ou passé sous silence ou rejeté.

Hoainsaer, agent de transports de la poste du gouvernement de la Louisiane, a prononcé dans un discours hier soir, que le Président Grant l'avait autorisé à dire qu'il était nécessaire de protéger les républicains de l'Alabama, cet Etat serait inondé de troupes fédérales.

Il n'a rien dit de la protection des démocrates; on a reçu cette nouvelle avec de grands applaudissements mais le State *Journal*, organe républicain a fait sur ces paroles des sévères commentaires, et la nation a passé unanimement un vote de censure contre le *Journal*.

Montgomery, 21.—Après une session de trois jours, la Convention républicaine de l'Etat s'est ajournée. Voici les résolutions adoptées:

Le parti républicain de l'Alabama, assemblé ici en Convention d'Etat affirme de nouveau sa confiance inébranlable dans les grands principes de la liberté humaine qui l'ont fait naître son existence, il affirme son inaltérable dévouement aux mêmes principes; à savoir:

1° L'égalité civile et politique de tous les hommes sans distinction de race ou de couleur.

2° Dans l'application pratique de ces principes nous n'avons ni réclamé ni souhaité l'égalité sociale des différentes races ou des individus de la même race; nous ne la réclamons pas nous ne la souhaitons pas davantage maintenant, et toutes les assertions contraires sont, en fait, dénuées du plus léger fondement.

Nous regrettons de voir se poser la question de race contre race que nous opposent le parti démocratique comme plein de maux incalculables pour toute notre population, ceux qui posent cette question dépendent des principes de ruine pour tous nos intérêts nationaux, sociaux et politiques; et si ce parti y persiste, il nous replongera inévitablement dans une guerre avec le gouvernement des Etats-Unis.

3° Nous n'avons pas posé la question de race dans le passé, et nous ne la présentons pas aujourd'hui. Ce que nous réclamons pour un homme nous le demandons pour tous, sans distinction de race ou de couleur, et nous étalons avec orgueil et confiance toutes les lignes de notre histoire politique à l'appui de cette déclaration.

Nous dénonçons l'assertion d'après laquelle nous aurions imposé à toute notre population la nécessité de s'unir et d'agir d'un commun accord pour sa propre défense, pour protéger la civilisation blanche. Ces accusations sont fausses et émanent de cet esprit égoïste qui dans le passé demandait tout pour une seule race et refusait de céder quoique ce fût à l'autre.

4° Que la question de race présentée maintenant par les démocrates de l'Alabama n'est qu'une manifestation de cet esprit ambitieux qui a conduit une population pacifique à une guerre contre le gouvernement en 1861, qui pendant cette guerre a traité si durement le peuple du Sud, et qui après la guerre a perpétué cette revanche sanglante par une carrière de crimes, sous la forme du Ku-Klux Klan, qui par l'étendue de son organisation, les membres qu'elle embrassait, la multiplicité et le caractère haineux de ses crimes, et la manière dont ils étaient armés reste sans parallèle dans les annales de l'infamie humaine.

Elle est aujourd'hui ce qu'elle était alors, quoiqu'elle adopte un moyen différent de résister à la constitution et aux lois du pays, elle sera encore la même, avec ses vengeances signalées et envenimées par une obstination continuelle et répétée dans le mal.

5° Que nous ne désirons, ni n'ambitionnons de voir les droits de la population blanche ni ceux des gens de couleur, nous demandons cependant l'égalité des avantages, en ce qui touche les droits publics et municipaux.

Nous considérons que cela embrasse [illegible]

des droits civils: et pour que l'on nous comprenne, et que nous ne soyons pas en butte à de fausses accusations, nous déclarons ici que le parti républicain ne désire ne réclame les écoles mixtes ou le mélange des races dans les lieux publics mais nous demandons que dans tous ces endroits les avantages soient égaux; nous n'avons pas besoin d'une égalité spéciale imposée par la loi.

Nous reconnaissons le fait que tout foyer est sacré contre toute intrusion, et que dans un pays libre, chacun peut tracer pour lui-même sa propre ligne de démarcation sociale que nos mœurs nous ont imposée plus inexorablement que tous les statuts et la loi commune; chacun ouvre ou ferme sa porte à qui bon lui semble, aucune loi civile ne peut ni ne doit empiéter sur cette loi sociale.

6° Nous soutenons que les gouvernements sont institués parmi les hommes pour protéger la vie, la liberté et la propriété, et nous exigeons une stricte exécution des lois de cet Etat, et de celles des Etats-Unis dans ce but, et nous faisons appel au gouverneur de cet Etat pour qu'il prenne tous les moyens légaux dont il dispose pour découvrir et traduire devant les tribunaux toutes les personnes qui commettent des offenses contre les lois.

Le meurtre au moyen d'embûches dressées soit par un ou par plusieurs citoyens, doit être arrêté. On doit respecter et protéger la paix et la sécurité des plus humbles foyers.

7° La bonne foi et le crédit de l'Etat ont été bien soutenus, le prix de ses bons quand le gouvernement a passé des mains du gouverneur Smith dans celles de son successeur démocrate, en novembre 1870, est une preuve irrécusable, de ce fait, et nous nous engageons à consacrer les ressources de l'Etat au paiement de toutes ses dettes légitimes, nous nous engageons à amener une solution convenable de ce qu'on appelle la dette des chemins de fer de l'Etat.

Et aussi à mettre un terme à tout nouvel endossement des bons d'une corporation privée. On ne peut obtenir ces résultats que par un emploi économique de nos ressources, sans pressurer le peuple, par la bonne foi, l'économie, le retranchement de toute dépense inutile.

8° Que la saisie du chemin de fer de l'Alabama et Chatanooga par l'administration démocratique a eu pour résultat d'altérer grandement la valeur de la sécurité accordée et tenue par l'Etat pour lui garantir le paiement des avances à la compagnie; et nous sommes d'avis qu'au lieu de saisir ce chemin, et de détruire ainsi la sécurité les principes les plus élémentaires indiquaient que le chemin devait être exploité par ceux qui étaient les plus intéressés.

Le nègre Rapier a été renommé aujourd'hui pour représenter notre district au Congrès.

NEW-YORK.
Affaire Tilton.

New-York, 23.—Un journal de Brooklyn de cette après-midi, publie le témoignage devant la commission Beecher, de la fille adoptive de Tilton, connue autrement sous le nom de Bessie.

Elle dit qu'elle a vécu huit ans dans la famille Tilton, que Mme Tilton était pour elle comme une mère, qu'à son entrée dans la maison en 1863, leur vie intérieure paraissait heureuse, mais qu'en 1865 elle a remarqué un changement dans la conduite de Tilton, qu'il était dégoûté, irritable et parfois insociable.

Que Mme Tilton restait toujours d'un caractère aimant et aimable, qu'elle saluait toujours son mari affectueusement, qu'elle a été une femme et une mère dévouée, que depuis 65, époque où le témoin a remarqué les premiers changements, les difficultés n'ont fait qu'augmenter, qu'elle a observé que Mme Tilton sanglotait et criait toutes les fois qu'elle était avec son mari.

Qu'il avait l'habitude de l'enfermer dans sa chambre, de gronder, de jurer contre elle à haute voix; que Mme Tilton lui faisait des remontrances; elle l'a entendu dire plusieurs fois qu'elle faisait de son mieux, qu'elle économisait les dollars le plus possible, que Tilton était très jaloux de sa femme; le témoin l'a vu une fois le poing sur la figure de sa femme, c'était environ deux ans avant qu'elle partît.

Elle n'a jamais rien vu dans la conduite de Beecher et de Mme Tilton qui indiquât aucune affection entre eux ou rien de semblable. Parmi les personnes qui fréquentaient la maison Tilton comme amies était miss W. Tilton en paraissait fort épris, il était souvent avec elle, et avait coutume de la caresser et de l'embrasser.

Ses attentions n'ont jamais été aussi marquées envers les autres dames, si ce n'est avec Mad. Stanton et Miss Anthony. Elle a vu dans une circonstance Miss Anthony assise sur les genoux de Tilton d'où elle a sauté assez vite. Une nuit que le témoin était endormi, elle s'éveilla et se trouva entre les bras de Tilton; il a dû l'avoir emporté hors de son lit pour la mettre dans le sien.

Quand elle a découvert où elle était, elle lui a demandé ce qu'il faisait; il lui a répondu qu'il était seul, qu'il voulait qu'elle vînt lui tenir compagnie. Elle lui a dit que ce n'était pas bien, et est retournée dans sa chambre; elle était très jeune alors, et il avait l'habitude de l'embrasser souvent comme les autres enfants.

Dans une autre circonstance il a essayé d'entrer dans le lit du témoin avec elle, elle s'en est fort indignée, et comme il ne voulait pas quitter la chambre, elle est allée dans une autre, a fermé la porte sur elle. Elle a quitté la maison le lendemain et n'y est plus revenue jusqu'à ce que Mme Tilton fut revenue plus tard; elle lui a tout avoué.

M. Tilton avait une Miss Blank pour tenir sa maison. Cette femme était très rude pour Mme Tilton qui criait incessamment contre elle. Une fois à déjeuner, Mme Tilton a quitté la table. Tilton dit à Bessie, ma chère ne croyez-vous pas qu'Elisabeth est folle? Elle répondit: non, mais il est étonnant qu'elle ne soit pas dans une maison d'aliénés depuis plusieurs années.

Une querelle s'ensuivit entre les époux, le témoin entra dans l'appartement, Tilton lui dit de se retirer, sur son refus il la frappa et le coup fut si rude qu'elle tomba en travers la chambre et que sa tête heurta contre le jambage de la porte, elle en a souffert pendant 4 jours.

Mais quelques minutes après, Tilton dit à Bessie, ma chère, vous vous êtes fait mal, n'est-ce pas? comment avez-vous fait pour tomber ainsi. En même temps il s'assit et voulut la prendre sur ses genoux. Il a commencé alors à parler de la mauvaise conduite de Mme Tilton avec quatre messieurs, y compris Beecher.

Le témoin lui répondit que c'étaient de méchants mensonges. Il poursuivit, accusant Beecher de prendre des libertés inconvenantes avec Mme Tilton. Cependant, Mme Tilton était et priait. Le témoin a quitté la maison en février 1871.

New-York, 22.—Albert Havemeyer, frère du maire et marchand de sucre bien connu, est mort aujourd'hui.

PHILADELPHIE.
Un voleur de diamants.

Philadelphie, 22—James Freeman a été traduit ce matin devant la Cour des sessions trimestrielles pour subir la condamnation qu'il a encourue en volant des diamants dans le magasin de Clark Robbins et de Biddle. Il a fait une tentative d'évasion couronnée de succès. Il s'est glissé hors du dépôt des prisonniers, et par la fenêtre du second étage dans Independance Square, il a couru à travers Chestnut St. jusque dans l'American Hotel, et après avoir traversé ce bâtiment a disparu dans Union St. avant que les officiers de police pussent retrouver ses traces.

Le fugitif a suivi exactement la même route, poursuivi par Jimmy Haggerty pour s'échapper de la maison de cour, tandis qu'il était en prison sous la prévention de complicité dans la tentative de meurtre sur l'agent du revenu Brooke. L'affaire a causé beaucoup d'agitation ce matin.

CHARLESTON.

Charleston, 22—Parti: le Champion, pour la Virginie, le Goldsboro pour la Caroline du Nord.

La *Carolina Messenger* a reçu de ses correspondants spéciaux des rapports sur les comtés de Wayro, de Green, de Lenoir, de Duplin, de Johnson, d'après lesquels la rouille ferait des ravages alarmants au coton qui pousse. Ce coton, il y a moins d'une semaine, faisait bien et paraissait promettre plus que jamais. Les brusques variations atmosphériques, du froid au chaud, le temps extrêmement sec est regardé par les fermiers comme la cause de ces ravages.

BROOKHANEN.
Exploit de nègres.

Brookhaven, Miss., 22—Les trois nègres, Dick Cooper, Anthony Grant et Silas ley à 3 heures dimanche matin, et ont outragé cette personne, ont été pendus ici ce soir par les citoyens. Johnson a été arrêté le 16 et les deux autres capturés à Canton, puis amenés ici ce matin et logés dans la prison.

Vers 4 heures, ce soir, un grand nombre de citoyens se sont rendus à la prison, sont venus à bout de la garde, ont cherché les prisonniers et les ont pendus. Il y avait là environ mille personnes. Les prisonniers ont tous avoué leur crime sur l'échafaud. Beaucoup de gens de leur couleur ont aidé à les pendre.

RIVIERES.
Etat du fleuve, bateaux, etc.

Memphis, 22.—Le fleuve reste stationnaire, il y a 6 pieds et demi jusqu'à Cairo. Temps couvert et lourd. Parti: le Susie Silver pour la Nile-Orléans.

Vicksburg, 22.—Montant: le Hattie à 11 heures du matin. Descendant le Carrie V. Kountz à 3 heures du soir. Temps chaud et couvert.

Le fleuve a baissé de 2 pouces depuis 24 heures.

PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 23 à midi—Baromètre 29.70. Léger vent du sud-est. Temps épais et pluvieux. Arrivé: le brick allemand G. E. Sina de Rio Janeiro. Pas de départ.

Passe à la Loutre, 22, à midi.—Léger vent du sud-ouest. Bourrasques. Pas d'arrivées. Partis: le navire Scotia et le schooner Laura Lewis.

Passe du Sud-Ouest, 22, à 6 heures du soir.—Baromètre, 29.60. Vents frais du sud-ouest. Arrivé: le steamer Hudson à 1 heure 10 du soir, capitaine Gager, de New York, consigné à A. Moulton. Pas de départs.

Passe à la Loutre, 22 août.—6 heures du soir. Léger vent du Sud-Sud-Ouest. Averses.

Arrivées: la barque Huntress, capitaine Gunn en 32 jours de Rio-Janeiro, avec une cargaison de café. La barque Osborne, capitaine Griffith, en 43 jours, de Rio-Janeiro, avec une cargaison de café, consignée à Johnston, Gordon et Cie. Parti: le steamer New-Orleans.

MARCHES.
Marchés Européens.

Liverpool, 22.—4 heures du soir.—Coton lourd et plus facile. Uplands, 8 1/8 à 8 1/4 d, Orléans, 8 3/8 d. Ventes 10,000 balles y compris 2000 américaines. Pour la spéculation et l'exportation, 2000.

Livraison août de Savannah ou Charleston pas au-dessous du good ordinary 8 1/8 d, de août de la Nouvelle-Orléans 8 1/4 d, de septembre de Savannah ou de Charleston pas au-dessous du good ordinary 8 1/8 d, du chargement de la nouvelle récolte 8 1/8.

Marchés Américains.

New-York, 23—Pas de prêts. L'or fait 9 7/8. Le change à long terme 4,87 1/4—à vue, 4,91. Les gouvernements se maintiennent; peu de transactions. Les bons sont calmes et nominaux. Les actions lourdes.

Londres, 22—L'Erie fait 38 1/4.

Paris, 22—La rente est à 65 francs cinquante centimes.

New-York, 22—Bilan des Banques. Les prêts ont diminué de 5/8 de million. Les espèces de 2 millions 3/4. Les légal tenders ont diminué de 5/8 de million. Les dépôts ont diminué de 3 millions; la circulation a augmenté un peu, la réserve a diminué de 2 millions 3/4.

New-York, 22.—Coton calme et nominal à la clôture. Ventes 402 balles. Middling Uplands 16 3/4 à 17 1/8. Recettes nettes 69, brutes: 294.

Les ventes à terme sont faciles à la clôture. Ventes: 20,300 balles. Livraison août 15 5/8 à 15 21-32, septembre 15 1/2, octobre 15 3/8 à 15 13-32, novembre 15 1/4, décembre 15 9-32 à 15 9-16, janvier 15 15-32, 15 1/2, février 15 9 16, mars 15 15-16 à 15 27-32, avril 15 31-32 à 16.

—Le département de statistique de Washington vient de publier une intéressante table de la population du globe. Le chiffre de la population serait de 1 milliard 391 millions 32 mille personnes.

L'Asie, la plus peuplée des cinq parties du monde, contient 798 millions d'habitants; l'Europe, 300 millions 1/2, l'Afrique, 203 millions; l'Amérique, 84 millions 1/2; l'Australie et la Polynésie, 4 millions 1/2.

La Russie possède 71 millions d'habitants; l'empire allemand, 41; la France 36; l'Autriche et la Hongrie, 36; la Grande-Bretagne et l'Irlande, 32; l'Italie, près de 27; l'Espagne, 16 1/2; la Turquie, 5. La population des autres pays d'Europe n'atteint pas 5 millions.

En Asie, la Chine, qui est le pays le plus peuplé du monde, a 425 millions d'habitants, l'Indoustan, 240 millions; le Japon, 33.

L'Australie possède 1,674,500 habitants et les îles de la Polynésie 2,763,500.

En Afrique, l'Egypte a 8 millions 1/2 d'habitants et le Maroc 3 millions.

En Amérique, les deux tiers de la population sont au nord de l'isthme. Les Etats-Unis ont près de 39 millions d'habitants; le Mexique un peu plus de 9 et les provinces britanniques environ 4.

La population totale de l'Amérique du Nord est de près de 52 millions et celle de l'Amérique du Sud de 26 1/2, en y comprenant le Brésil, qui compte pour 10 millions.

Les îles des Indes occidentales ont plus de 4 millions d'habitants et l'Amérique centrale un peu moins de 3 millions.

Londres, qui a 3,254,260 habitants, est la ville la plus peuplée du monde; Philadelphie est, au point de vue de la population relevée en 1870, la dix-huitième ville du monde.

Voici la série de ces 18 villes: Londres, 3,254,260 habitants; Sutchan (Chine), 2,000,000; Paris, 1,851,792; Pekin, 1,300,000; Tschantschau-fu, 1,000,000; Hangtschau-fu, 1,000,000; Siangtan, 1,000,000; Singuan-fu, 1,000,000; Canton, 1,000,000; New-York, 942,292; Tientsin, 900,000; Vienne, 834,284; Berlin, 826,341; Hangkan, 800,000; Tschingu fu, 800,000; Calcutta, 794,645; Tokio (Yeddo), 674,447; Philadelphie, 674,022.

Viennent ensuite: Saint-Pétersbourg, 667,963; Bombay, 644,405; Moscou, 611,970; Constantinople, 600,000; Glasgow, 547,538; Liverpool, 493,405; Rio de Janeiro, 420,000.

L'ORLÉANISME.—On lit dans la *Patrie*:

Il y a dans toute la presse radicale de province une inquiétude visible au sujet de l'attitude qu'elle suppose devoir être celle du gouvernement durant les vacances. Au Midi, au Centre, au Nord, dans certains départements de l'Est, un mot d'ordre provenant positivement d'une source parisienne commune accuse plus ou moins formellement le ministère de préparer l'avènement de la monarchie orléaniste. Les feuilles radicales et républicaines délaissent aujourd'hui le bonapartisme et les bonapartistes pour s'occuper des d'Orléans. Pour elles, "le danger immédiat est là." L'orléanisme est le danger qu'il faut conjurer.

Une lettre particulière communiquée ce matin même par un très haut personnage à un de ses collègues, fait part des préoccupations que l'opinion que l'on suppose être celle du cabinet, cause à tout le parti avancé. Les agents de ce parti vont répétant de tous côtés que "la dissolution, quoique non votée, est, par le fait des circonstances, à la disposition du gouvernement, qui n'a qu'à s'y rallier pour obtenir la majorité en faveur de cette mesure." Et pour conclusion on veut qu'il importe à la commission de surveillance de suivre avec la plus scrupuleuse attention les errements des ministres, et aux républicains du pays de ne pas perdre une heure pour préparer les prochaines élections départementales et générales.

En un mot, il s'agit pour les républicains plus ou moins avancés de jeter le trouble dans les départements, afin de les empêcher de jouir du calme et du repos que la prorogation a pour but d'assurer au pays tout entier.

—On lit dans la *Patrie*:

Les agents de police ont reçu, hier, l'ordre d'avoir à surveiller et à empêcher la distribution d'une petite brochure légitimiste publiée en vue d'une propagande royaliste. Cette brochure porte sur la première page le portrait du comte de Chambord, avec cette légende: "Henri V, roi de France."

—On écrit de Versailles, 4 août:

M. de Gontaut-Biron, qui était depuis quelque temps aux eaux de Schlangenbad, est rentré hier à Berlin.

Le khédive d'Egypte a renoncé à son projet de venir en France cette année.

La nouvelle donnée hier par un journal, qu'il serait question de lever toutes les mesures administratives prises contre la presse, est démentie.

On ne croit pas qu'il y ait de mouvement préfectoral avant la fin de ce mois.

Ce soir a lieu à la présidence le dernier dîner parlementaire et la dernière grande réception de la saison.

—Le *Moniteur universel* fait remarquer qu'au premier rang des organes courageux qui ne craignent pas d'encourir la colère du tout-puissant M. de Bismarck, en montrant combien est peu justifiée son attitude vis-à-vis des affaires d'Espagne, il faut placer la *Réforme*, de Vienne, dirigée par un ancien membre du Parlement autrichien, M. Frank Schuselka.

Et le *Moniteur* cite le passage suivant de la *Réforme*:

Il fait beau, en vérité, de voir les escadres d'une monarchie fondée sur le *droit divin*, d'un empereur qui croit bien certainement tenir sa couronne de la *grâce de Dieu*, prendre parti contre Don Carlos pour le chef révolutionnaire d'une quasi-république! Il fait beau surtout entendre les Prussiens protester contre les barbaries des carlistes, quand nous savons avec quelle douceur et quelle humanité ils ont procédé pendant la campagne de France! quand tous les excès reprochés aux soldats de Don Carlos, y compris les fusillades de Cuenca et le meurtre du capitaine Schmidt, sont encore si loin de balancer les souvenirs de Bazeilles et de Châteaudun!

—Plaignez M. Jules Simon! dit *Paris-Journal*. L'ex ministre de l'instruction publique plie décidément sous le faix de trop de bonnes fortunes.

Hier, nous disions comment il devient directeur politique du *Siècle*, jolie petite sinécure de 20,000 fr., sans compter l'autorité qui résulte de ce pachalick radical.—Mais il y a mieux: M. Jules Simon hérite d'une somme de six millions. Six millions, entendez-vous, qui viennent par les Flachat, ingénieurs très saint-simoniens, c'est-à-dire ayant fait creuser la terre par des manœuvres, et y ayant trouvé des trésors sous forme de mines.

Pour en revenir à M. Jules Simon, quand il raconte ces diverses bonnes chances, il a la larme à l'œil. Député, directeur du *Siècle* et héritier d'un lopin de six millions, total: 350,000 fr. de rentes à peu près. Le pauvre homme! On n'est pas d'ordinaire accablé de tant de bonheur.

Ce sont les frères et amis de l'Internationale qui ouvrent de grands yeux. Ah! si la théorie du partage était adoptée! Mais, grâce à l'infâme réaction, elle est encore loin de nous.

TROMBE DANS LES BASSES PYRÉNÉES.—Orthez, 30 juillet.—Une trombe d'une violence inouïe a ravagé, avant-hier soir, un grand nombre de communes des départements des Landes et des Basses-Pyrénées. C'est du côté de Peyrehorade qu'elle est venue, marchant de l'ouest à l'est en ligne droite, détruisant tout sur son passage, renversant des platanes énormes, des chênes séculaires, enlevant les toitures, dépouillant absolument les vignes de leurs raisins et de leurs feuilles. Les champs ravagés par la trombe semblaient avoir été piétinés en tout sens par des troupeaux de bœufs.

En même temps, un orage de grêle s'abattait sur les environs de Navarrens. Dans la commune de Lagor, rien n'a été épargné.

—On nous assure, lisons-nous dans le *Moniteur universel*, que Mme Duc, l'héroïne du drame conjugal de la rue Tiquetonne, vient d'intenter un procès en diffamation au gérant d'un journal du matin.

Le journal en question a publié à propos de cette affaire, un long article dans lequel les détails les plus intimes de la vie privée de Mme Duc étaient dévoilés.

L'auteur de ces prétendues révélations disait tenir ces renseignements de Mme Duc elle-même, avec laquelle il affirmait avoir causé.

L'article incriminé avait produit, du reste, une fâcheuse impression sur le public.

Mme Marguerite Duc est maintenant hors de danger.

—Un bourgeois de Paris demandait à un député de la droite:

—Voyons, l'Assemblée est-elle, décidément, constituante ou ne l'est-elle pas?

—Ah! je ne sais pas si elle est "constituante," ou non; mais ce que je sais bien, c'est qu'elle n'est pas *constituée*!

—On lit dans le *Journal de Vevey*:

Un jeune Américain, âgé de quinze ans Charles Baud, de Chicago, élève de l'institution Béroud, à Vevey, vient de faire heureusement l'ascension du Mont-Blanc, le 16 juillet, malgré les difficultés que présente cette année l'ascension de ce roi des montagnes.

Il est à remarquer que ce jeune homme, qui fait partie d'une Société de tempérance, ne boit jamais ni vin ni liqueurs, et s'est contenté d'eau ou de neige fondue. C'est, croyons-nous, le plus jeune des touristes qui aient atteint le sommet du Mont-Blanc.

—Veut-on savoir combien de fois la dissolution a été employée comme moyen parlementaire en France?

D'abord, sous le véritable régime parlementaire, la dissolution ne se prononce pas par la Chambre elle-même. Il n'en a été ainsi que de 1793 jusqu'à Bonaparte, période de pouvoirs violents se modifiant sans cesse.

Les dissolutions parlementaires proprement dites ont été appliquées assez souvent sous la Restauration: la chambre Introuvable du 5 septembre 1815 fut dissoute le 5 octobre 1816. M. de Villèle prononça à la fin de 1823 la dissolution en vue de faire élire la chambre septennale: puis le même ministre eut de nouveau recours à la dissolution en 1827. C'est dans cette assemblée que se forma la fameuse opposition des 221. Une nouvelle dissolution décidée le 16 mai 1830 ramena la chambre des 221 juillet et la Révolution.

Sous Louis-Philippe, ce moyen ne fut pas en honneur. On ne trouve guère que la dissolution du 12 juin 1842, faite à la demande de M. Guizot.

—Il n'est bruit à la Bourse que la de fuite d'un coulissier, M. Adolphe Lévy, dont les affaires inspiraient jusqu'ici la plus grande confiance. On parle d'un déficit de deux millions huit cent mille francs.

M. Lévy est, dit-on, à Namur.

—M. Béfus, frère de Mme la baronne de Rothschild, s'est brûlé la cervelle hier matin, dans l'appartement qu'il occupait, 108, rue Richelieu.

Le *Figaro* nous donne sur ce triste événement les détails suivants:

A huit heures et demie, le concierge montait chez lui. Il entra dans la chambre avec sa double clef. Tout était en ordre. Il s'approcha du lit...

Sur ce lit gisait M. Béfus, le crâne fracassé. Personne n'avait entendu le coup de pistolet, qu'il a dû se tirer entre quatre heures et demie et six heures du matin. La balle, après avoir traversé la tête, était allée crever un tableau de chasse contre la muraille.

Il est encore impossible de déterminer le motif exact de ce suicide. On parle de pertes de bourse considérables; c'est impossible, mais cela nous étonne, car, dans la soirée, M. Béfus avait dîné chez Bréban avec le directeur d'une des principales banques de Paris, et avait gaiement causé d'une affaire sur laquelle il comptait beaucoup.

Nous croyons plutôt que M. Béfus s'est tué parce qu'il se croyait menacé d'une maladie incurable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il a conservé son sang-froid jusqu'à la dernière minute. L'arme dont il s'est servi était enfouie au fond d'une malle que surchargeaient trois caisses et quatre paires de rideaux. Il a méticuleusement dérangé et reconstruit tout cet échafaudage avant de se tuer.

Un très grand nombre de personnages du monde de la finance sont venus hier demander des renseignements à son domicile. M. Alphonse de Rothschild est accouru deux heures après le triste événement.

—La *Vie parisienne* explique à ses jolies contemporaines comment il faut s'habiller aux eaux—quand on a de trente à cinquante mille livres de rentes ou un crédit chez une couturière en renom. Oh! ma trones qui restez chez vous et qui filez de la laine, écoutez et devenez rêveuses.

1° Pour aller prendre son bain.

Un long par-dessus en flanelle bleue de ciel doublé de cachemire blanc; dessous, un peignoir percale à broderies anglaises. Un bonnet Charlotte Corday en cachemire brodé noué sous le menton par un ruban bleu.

2° Pour déjeuner.

Une blouse de cachemire blanc avec trois rangs de gallon d'argent de différentes grandeurs, petit col debout et grandes poches de côté.

3° Dans la journée.

Un jupon de faille glacée gris acier, un corsage et un tablier en batiste à raies grises et blanches avec garnitures plissées faisant tout le tour avec une garniture toute blanche bordée de valenciennes, de gros boutons de nacre gris.

Un chapeau canotier, par devant relevé, par derrière une touffe de raisin gris et velours noir et un grand voile de gaze blanche si long qu'il traînerait si la femme ne le relevait sur le bras.

Un grand éventail à raies pendu à une chaîne et l'en-tout-cas pareil double de soie cerise.

4° Le soir au Casino.

Une jupe de gaze de soie à raies, ses petits volants garnis de plissés blancs et dentelle malines. Un corsage et un tablier tout en entre-deux de malines; dans les cheveux une seule rose et beaucoup de feuillage naturel. Enfin un éventail nacre, soie rose, et un petit plissé dans le haut.

Après la femme extérieure, la femme intérieure.

Les femmes naissent sincères et meurent perfides.

C'est la faute des hommes qui n'aiment en elles que leurs défauts.

Les femmes pardonnent et n'oublient pas.

Les hommes oublient et ne pardonnent pas.

Si vous voulez connaître le secret d'un homme, voyez-le entrer dans un salon. La femme qu'il aime est celle qu'il regarde la première et salue la dernière.

—Le 29 juillet, la mer, grossie par l'orage, a rejeté sur la côte, près de Biarritz un souffleur gigantesque qui, poussé vers les hauts fonds, n'a pu regagner son élément, et expiré sur le sable où le flot l'avait abandonné. Les pêcheurs du pays, après l'avoir rapproché de la falaise, ont entouré son cadavre d'une tente où, moyennant rétribution, de nombreux curieux sont allés l'admirer.

Ce grand cétacé, tout jeune encore, appartient à l'espèce *Balænoptera juborfia* dont l'habitat ordinaire est la mer Groenland, mais qui s'approche souvent, l'été, des côtes de l'Europe.

Il ne mesure pas moins de 7 mètres 50 de longueur horizontale, de l'extrémité de la bouche au bout de la nageoire caudale, qui présente elle-même une amplitude 1 mètre 94. Le plus grand diamètre de l'animal est de 1 mètre 20, ce qui suppose une circonférence de 3 mètres 80 environ. La langue, étendue, a 1 mètre 30 de développement; la profondeur de la bouche atteint 1 mètre 60. Cette bouche est garnie, en guise de dents, de fanons destinés à retenir les petits poissons dont se nourrissent les mammifères de cette espèce qui ont un gosier très étroit. La peau, crevassée, laisse apercevoir un tissu adipeux analogue à celui du porc.

COMME QUOI LES BETES ONT DE L'ESPRIT.—Dédié à la Société protectrice des animaux.

Un vieil escamoteur, s'apercevant que le public ne s'intéressait plus à ses tours, résolut de tenter un autre moyen de fortune; ayant réalisé ses minces économies, il fit l'emplette d'un caniche et d'un singe, les habilla de son mieux, le chien en marquis, le singe en polonais, et s'occupa de les dresser; l'exercice qui devait leur attirer les bravos de la foule, était celui du cerceau, et le chien devait sauter au travers.

Le jour de la première arriva; le lieu de la représentation était la place de Clichy.

Grande émotion du pauvre homme; les deux animaux paraissaient indifférents; le public rangé en cercle attendait avec impatience les exercices annoncés.

Enfin le signal est donné.

Hélas, au lieu de la triple culbute annoncée au travers du cerceau, que voit-on, le singe et le chien intimidés qui se réfugient tremblants entre les jambes de leur maître et qui n'en veulent plus bouger; ils ont oublié leur leçon!

Le public, exigeant comme il l'est toujours aux spectacles gratis, se désagrège en haussant les épaules.

Le pauvre diable, plus honteux que ses élèves, ramasse son tapis et rentre piteusement dans sa mansarde qu'on a bien voulu lui louer à un sixième étage.

Il était tard, on n'avait pas fait un sou de recette, c'était la ruine, c'était la faim!

Le Marquis, le Polonais, considéraient leur maître d'un air absolument dénué de fierté.

Misérables! leur dit celui-là en saisissant une cravache, je devrais!... mais il s'arrêta en pensant qu'eux ne dîneraient pas non plus et alla se coucher tristement.

Il s'endormit; s'il rêva je n'en sais rien; toujours est-il que vers le milieu de la nuit il fut tiré de son sommeil par un bruit singulier; il ouvrit l'œil et assista avec autant d'étonnement que d'attendrissement à la scène suivante:—Le singe tenait le fatal cerceau, le caniche sautait au travers, ils s'exerçaient, ils cherchaient consciencieusement à faire mieux.

—On vient de réinstaller dans la salle de l'ancien Musée des souverains, au Louvre, les antiquités américaines qui ont été exposées déjà vers 1868, dans une des salles du rez-de-chaussée.

Quatre armoires et une vitrine contiennent les objets de dimensions restreintes. Les fragments de monuments plus considérables sont rangés le long des murs, et le plus volumineux de tous, le zodiaque mexicain (moulage imitant le basalte), est placé au-dessus de la cheminée.

Parmi les autres sculptures en pierre dure que les Mexicains travaillaient sans le secours du fer, qu'ils ne connaissaient pas, mais au moyen d'instruments en bronze que M. de Caylus croyait être du cuivre trempé, et de lames d'obsidienne aiguisées, on remarque le No. 18, Tecotinlli, déesse de l'Abondance; le Dieu-Loup, le Crapaud gigantesque, symbole de la tribu Tamoçolan; le Serpent, dans la gueule duquel apparaît une tête humaine, symbole d'Acamapichtli, roi de Mexico, ou *Cihua Cohuatli*, la femme serpent, la Cybèle mexicaine.

Quoique ces spécimens de l'art mexicain et de l'art péruvien ne soient ni très nombreux ni d'une importance exceptionnelle, ils n'en sont pas moins intéressants à voir. Le fonds principal de cette collection est dû à M. Angrand, ancien consul général de France au Pérou.

Amendements à la Constitution de la Louisiane.

Le Secrétaire d'Etat publie dans le journal officiel le texte des amendements passés par la dernière Législature et sur l'adoption desquels le peuple de l'Etat sera appelé à voter à l'élection de novembre 1874.

Voici le texte du premier de ces amendements:

No 1. L'émission de Bons consolidés autorisée par l'Assemblée générale de l'Etat, à sa session régulière de 1874, est par le présent, déclarée créer un contrat valide entre l'Etat et chaque détenteur des dits Bons, que l'Etat n'invalidera par aucun moyen. Les dits Bons seront une obligation valide de l'Etat en faveur de tout détenteur, et aucune cour n'empêchera le paiement du principal et des intérêts des dits bons ou la levée et la perception d'une taxe dans ce but; pour assurer la levée, la perception et le paiement de cette taxe le pouvoir judiciaire sera exercé quand cela sera nécessaire.

La taxe requise pour le paiement du principal et de la dette des dits bons sera assessée et collectée chaque année jusqu'à ce que les Bons aient été payés, en principal et intérêt, et le montant sera payé par le Trésorier de l'Etat aux détenteurs des dits Bons à maturité, et aucune autre législation ou allocation ne sera requise pour les dits assessements, collection et paiement.

No 2 Dès que la dette de l'Etat aura été réduite au-dessous de 25 millions de dollars, la limite constitutionnelle restera au point le plus bas atteint, et la dette publique ne pourra plus ensuite être accrue, et cette règle restera en vigueur jusqu'à ce que la dette soit réduite à 15 millions de dollars, chiffre au de là duquel elle ne pourra être accrue. Et la taxation pour tous les objets d'Etat, excepté pour le soutien des écoles publiques, ne dépassera jamais 12 mille et demi au dollar de la valeur assessée des biens réels et personnels dans l'Etat, excepté en cas de guerre ou d'invasion.

No 3 Le revenu de chaque année dérivé de la taxation sur les biens réels, personnels et mixtes, ou des licences, sera consacré exclusivement aux dépenses de l'année pour laquelle il sera levé, à moins qu'il ne reste un excédant qui sera appliqué à l'amortissement de la dette publique. Toutes les allocations et réclamations en excès du revenu seront nulles et l'Etat n'aura en aucune manière à faire face à leur paiement.

Le second amendement propose de remplacer dans l'article 17 de la Constitution les mots "premier lundi" par ceux de "premier mardi après le premier lundi" afin de faire coïncider les élections d'Etat de la Louisiane avec les élections présidentielles.

Le troisième amendement est ainsi conçu:

Article.—La ville de la Nouvelle-Orléans ne pourra, désormais, augmenter sa dette en aucune manière, ni sous aucun prétexte. Après le 1er janvier 1875, aucun certificat de dette, ni aucun mandat ne sera émis en paiement par aucun officier de la dite ville, excepté contre les sommes se trouvant comptant dans le trésor; mais ceci ne sera pas interprété de façon à empêcher le renouvellement des Bons échus au pair, ni l'émission de nouveaux Bons en échange pour d'autres Bons, pourvu que la dette de la ville ne soit pas augmentée par là, ni de façon à empêcher l'*émission de mandats de drainage au conseil du contrat* en vertu de l'Acte No 30 de 1871, payables seulement sur les taxes de drainage et non autrement; toute personne violant les dispositions de cet article sera, sur conviction, punie d'un emprisonnement qui ne sera pas au-dessous de deux ans ni au-dessus de dix, et d'une amende qui ne sera pas moindre de $3000 ni au-dessous de $10,000.

Sec. 2. Résolu, en outre, qu'à la prochaine élection générale, les vœux des électeurs seront exprimés par bulletins imprimés ou écrits, comme suit: "Pour l'amendement limitant la dette de la Nouvelle-Orléans" ou "Contre l'amendement limitant la dette de la Nouvelle-Orléans" et les dits bulletins seront comptés et les retours faits et le résultat déclaré comme dans les élections d'officiers d'Etat.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi soir, 22 août 1874.

Comptoir d'Echanges (*Clearing House*) *de la Nouvelle-Orléans.*

	Echanges.	Balances.
22 Août	$521,565 17	71,578 37
Même temps la semaine dernière	465,128 06	68,714 37
Total de la semaine dern.	3,299,736 99	510,096 65
Total de la semaine précédente	3,794,544 54	496,819 31

Nous devons à l'obligeance de M. I. N. Maynard, directeur du New-Orleans Clearing House, l'état hebdomadaire des banques de l'Association:

	Augmentation.	Diminution.
Espèces	———	$90,000
Currency	———	60,000
Prêts	10,000	
Dépôts	———	570,000

Il n'y a eu rien de nouveau sur le marché monétaire. Les offres ont encore été assez nombreuses dans les banques et les taux du papier de commerce sont les mêmes que ceux d'hier.

Nous continuons de coter les signatures choisies avec ou sans garanties collatérales, à 9 à 10 pour cent par an; celles de premier ordre à — à 11, le No 1 à 12 à —, et le No 2 à 1 1/2 pour cent par mois. Les billets hypothécaires de premier ordre sont toujours cotés à 10 pour cent par an et ceux de second ordre à —.

L'or a ouvert à 109 1/8 à 109 3/4 contre 109 7/8 à New York, et a été peu recherché et a fléchi à 109 3/8 à 109 7/8 contre 110 à New-York. Les transactions embrassent $10,000 à 109 1/2 à 109 5/8 et $4000 à 109 3/4. Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi-piastres américaines ont encore été cotées à 106 1/2 à 106 1/8; les piastres mexicaines à 97 1/2, or.

Dans le change sterling, le change de commerce a légèrement haussé. Les opérations annoncées sont: 2,800 et 3,000 livres clear No 1, 4,000 do et connaissement, à 532, 1,500 de banque à 537. Nous n'avons pas entendu mentionner de vente de france et rien n'est venu indiquer une variation de taux. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 533 1/2—le connaissement et clear No 1, et 536 1/2 à—les traites des banques; les francs, nominaux à 4,79 1/2 les traites de commerce et—celles des banques.

Les offres de change américain ont encore été peu nombreuses; la demande a été modérée et les taux n'ont pas varié. Les seules ventes (annoncées) de change à vue sur New-York sont: $7000 et $10,000 en change de commerce à 9/32 pour cent de prime, $10,000 de banquiers à 3/16.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New York à 3/8 pour cent de prime, et le change de commerce à vue a encore été coté à 1/4 à 5/16.

On n'a pas annoncé de ventes d'actions. On a mentionné, hier, des ventes d'actions de la compagnie des hangars à sucre et de la compagnie de levées, mais on en ignorait les conditions.

Rien dans les bons. Les sept pour cent de la ville, intérêt payable en or, sont entièrement nominaux.

Les certificats d'allocation de la ville, les mandats de la police métropolitaine et les "time certificates" sont encore cotés nominaux à 46 à 47. Aucune transaction. Il ne se fait rien dans les mandats de l'Etat. Cotes nominales à 30 à 31 les gros, 32 à 33 les moyens, 34 à 36 les petits.

BULLETIN COMMERCIAL.

Samedi soir, 22 août 1874.

COTON.—Les demandes sur le marché ont été limitées, et comme il y avait fort peu d'acheteurs, par suite d'une baisse de 1/16 d. sous à Liverpool, les facteurs ne se sont pas montrés disposés à faire de concessions. Il s'est cependant vendu 250 balles à des prix qui nous permettent de reproduire nos dernières cotes sans leur faire subir de modifications;

Côte générale.		Côte de l'Ex.
Inferior	7 1/2 à 9—	———
Low ordinary	10— à 10 3/4	10 1/2
Ordinary	11 1/2 à 12 3/4	11 3/4
Strict ordinary	12 3/4 à 13 1/4	[illegible]
Good ordinary	14 1/2 à 14 3/4	14 1/2
Strict good ord	15 1/4 à 15 3/4	[illegible]
Low middling	16— à 16 1/4	16 1/4
Strict low mid	16 3/4 à 16 3/4	[illegible]
Middling	17— à 17 1/4	17 1/4
Strict middling	17 1/4 à 17 3/4	[illegible]
Good middling	— à —	———

Il y a en voie de chargement, 5,000 balles de coton, dont 4,000 pour Liverpool, 1,000 pour le Nord—ce qui laisse 10,200 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains le 31 août, 1873, bal...		7,177
Arrivé depuis le der. état	75	
Précédemment	1,329,293	1,329,368
Corrections		23,032
		1,359,577
Expédié aujourd'hui	4,543	
Expédié précédemment	1,341,713	
Employé par la fabrique de coton de Lehman, Abraham & Co.	800	
Perdu à bord e l'Ailsa	1,845	1,348,901
Stock sur place et à bord		[illegible]
non expédié		10,676
Stock, même temps l'an dernier		12,819

TABAC.—Il s'est vendu hier 38 boucauts ce qui, ajouté aux ventes des jours précédents de cette semaine, forme un total de 395.

COTON.—Les ventes d'aujourd'hui comprennent 250 balles, faites à des prix irréguliers, qui nécessitent quelques modifications dans nos cotes. Nous donnons en outre les cotes fixées par l'Exchange.

Nous cotons: low à medium, lugs, 7 1/2 à 8 1/2 c.; good à fine, 8 1/2 à 9 c.; low leaf, 9 1/2 à 10 1/4 c.; medium, 10 1/2 à 11 1/4 c.; good à fine, 12 à 13 1/2 c.; sélections, 13 à 14 c.

SUCRE.—Reçu 30 boucauts. Vendu, 38 aux prix suivants: jaune clarifié, 10 1/4 c. la livre; Refining, 10 1/2 à 10 3/4 c.

MELASSE—Pas d'arrivages ni de ventes.

FARINE—Vendu, 1,300 barils aux prix suivants: low treble extra, $6 le baril; choice treble extra, $8; choice extra, $8.

VIANDES SALLEES SECHES.—Epaules, 9 1/2 c. la livre; au détail, 10c.

JAMBON.—Choice sugar-cured, 15 à 16 c. la livre.

GRAISSE.—En tierçons 15 1/4 à 15 3/4 c.; en barillets, 16 à 16 1/4 c. la livre.

BACON—Epaules, 10 3/4 c. la livre; clear rib sides, 13 1/2 à 13 3/4 c.; clear sides, 14 1/4 c.; en détail, les prix sont un peu plus élevés.

PORC—Mess, $24.50 le baril; au détail, $25.

WHISKEY.—Rectifié de la Louisiane, $1.01 le gallon; Rectifié de l'Ouest, $1.00 à $1.02.

MAIS—Vendu, 1,250 sacs aux prix suivants; jaune mêlé, 87 c. le boisseau; jaune mêlé 88 c.; prime blanc 89 c.; blanc et blanc mêlé 90 c. le

AVOINE—65 à 60 c. le boisseau.

SON—90 c. les 100 livres.

FOIN—$30, le tonneau, prime.

LAINE—La Louisiane clear vaut de 29 à 30 c. la livre, le Burry, 19 c., le lac, 34 c.

VOLAILLES, ETC.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $4.50 à $5.00 la douzaine; les poulets, de $3 à $4; les canards, de $3 à $4; les oies, $6; les dindes, de $12 à $18.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent de 12 à 13 c. la douzaine; ceux de la Louisiane, de 23 à 26 c.

BEURRE—L'Intérieur de l'Ouest vaut 20 à 26 c. la livre; le choix de l'Ouest, 25 à 28 c.; le choix de Goshen, 33 à 37 c.; l'inférieur de Goshen, 25 à 30 c.

POMMES DE TERRE, &c.—Les pommes de terre de l'Ouest valent $3 à $3.75 le baril; celles du Nord, $4.50 à $4.75; les oignons, $3.75 à $4.25.

CAFE—Nous cotons: fair, 19 3/4 à 20 1/4 c. (or) la livre; good 20 1/2 à 21 c.; prime, 21 3/4 à 21 1/2 c.

SEL—Le coarse, vaut de $1.20 à $1.30 le sac; le fin, $1.25 à $1.40.

RIZ—Prime, 7 1/2 à 7 3/4 c. la livre; fair, 7 à 7 1/4 c.; ordinaire, 6 1/2 à 6 3/4 c.; commun, 6 à 6 1/2 c.; No 2, 3 1/2 à 4 c.

PEAUX—Les peaux vertes de la campagne valent 9 à 9 1/2 c. la livre; peaux sèches. 15 à 15 1/2 c.; dry flint, 15 à 15 c.; Steer des Apattoirs de la ville, de plus de 65 livres, 10 1/2 c. la livre; des Abattoirs 70 à 84 livres, 10 c.; des Abattoirs au-dessous de 70 livres, 10 c.; peaux de vaches, 9 1/2 c.; kips de 20 à 30 livres, 12 c.; kips de 25 à 30 livres, 11 1/2; peaux de veaux, $1 pièce.

MARCHE AUX BESTIAUX.

22 août 1874.

	Arrivé.	Vendu.	Stock.
Bœufs de l'Ouest	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bœufs du Texas	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Veaux	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Cochons	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Moutons	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaches laitières	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Prix des Bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre net	[illegible]
Bœufs du Texas nourris au mais par livre net	[illegible]
Bœufs du Texas, choix	[illegible]
Bœufs du Texas, 1re qualité	[illegible]
Bœufs du Texas, 2de qualité	[illegible]
Bœufs du Texas, 3me qualité	[illegible]
Cochons de l'Ouest, par livre	[illegible]
Cochons du Texas, par livre	[illegible]
Moutons, 1re qlt, par tête	[illegible]
Moutons, 2de qlt, par tête	[illegible]
Moutons, 3me qlt, par tête	[illegible]
Vaches à lait, de choix, par tête	[illegible]
Vaches à lait, 2de qlt, par tête	[illegible]
Veaux de lait par tête	[illegible]
Veaux d'un an par tête	[illegible]
Chèvres, par tête	[illegible]
Beurre, prix moyen par livre	[illegible]

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 22 AOUT 1874.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) St Louis, pour Liverpool.
Steamship Mississippi, Crowell, pour N York.
Steamship State of Louisiana, Stewart, pour Liverpool.
Steamship Austin, Adams, pour Pensacola.
Barque Virgen de las Nieves, pour Barcelone.

ARRIVÉS.

Steamship Hudson, (neuf) Gager, de New-York.
Steamship (ang) Andean, Miller, de Vera Cruz via Tampico et Brazos.
Schooner Excelsior, Ames, de Boston.
Schooner Theresa C., Guillory, de la Havane.

BATEAUX A VAPEUR.

St. John, McElroy, de Baton Rouge.
Empire, Jourdain, du bas du fleuve.

MONTANT LE FLEUVE.

Brick (allé) G E Lisa, ——, de Rio Janeiro (A la Quarantaine).
Steamship Agnes, ——, de la Havane.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—Par steamship St. Louis—Total [illegible] balles coton, divers à ordre.
NEW YORK—Par steamship Mississippi—Total 377 balles coton, divers à ordre.
LIVERPOOL—Par steamship State of Louisiana—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre.
PENSACOLA—par steamship Austin—Total—divers à ordre.
BARCELONE—Par barque Virgen de la Nieves—Total—divers à ordre.

IMPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship Hudson—Total—marchandises diverses.
ILE RUATAN—Par schooner Excelsior—Total 1200 cocos, [illegible] régimes bananes, [illegible] plantains, [illegible] douzaines ananas, à barils citrons à ordre.

RECU DE L'INTERIEUR.

BATON ROUGE—Par steamer St. John—Total—[illegible] balles coton, [illegible] boucauts sucre, [illegible] sacs riz, divers à ordre.

BAS DU FLEUVE—Par steamer Empire—Total—[illegible] barils riz, [illegible] sacs riz brut, divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—Total—7 balles coton, [illegible] sacs riz brut, divers à ordre.
NEW ORLEANS, MOBILE & TEXAS R. R.—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre.
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre.

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Gen Meade, Sampson	parti 18 aout.
Steamship Hudson, Gager	parti 18 aout.
St. ship City of Houston, Deering	parti 19 aout.
Steamship E B Souder, Bardick	parti 20 aout.
Steamship Knickerbocker, Kemble	parti 22 aout.
Barque Frank Marian, Dillon	en charg. 7 juil.

BOSTON.

Barque Scotland, Rodgers	en charg. [illegible] aout.

LIVERPOOL.

Steamship Memphis, Mellon	parti 29 juill.
Navire Ypsonia, Austin	parti 3 aout.
Navire Northampton, McLeod	parti 3 aout.
Navire Sainte Helen, Mall	parti 1 juil.
Navire Persona, Allen	parti 21 juil.
Navire Expounder, Crocker	parti 21 juil.
Navire Strichland, Strichland	en charge.
Navire Belgravia, Bell	parti 1 aout.
Barque Osborne, Jones	parti 18 juin.

ANVERS.

Barque Trieste, Tobin	en charge 1 aout
Navire Algoma, Corry	parti 1 aout

BEAUMARIS.

Navire Duchesse de [illegible]	parti 18 juin.

DUBLIN.

Barque Abraham	partie 4 aout

HAVRE.

Navire La Louisiane, Touflet	expéd. 15 aout
Barq. Horteuse Dubourg [illegible]	partie 8 juil.

BORDEAUX.

Navire Ville de Bordeaux, Guillaume	en charg. 17 juil.
Barque Araldo	en charg. 1 aout.

MARSEILLE.

Barque Marguerite	partie 1 aout
Barque Raffaelina	partie 1 aout

ROUEN.

Barque Maggie McNeil, Herve	partie 6 juil.

BREME.

Navire Uhland, Mienecs	en charg. 1 aout.

BREMERHAVEN.

Barque Adolf, Schelke	partie 15 aout.

AMSTERDAM.

Barque Noah, Nielsen	expéd. 4 juin.

RIO DE JANEIRO.

Navire Osborne, Griffiths	en charge. 31 juil.
Brick Cassina	parti 2 juil.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express........7 heures A. M.
Malle..........5 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.
Train d'agrément pour les villes de bains, tous les jours, excepté le dimanche, à 3 heures et quart de l'après-midi.
Express du soir, tous les jours, à 4 h. P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope, ...7:15 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne ....7 h. du matin
Départ du train à Algiers ....9.35 du matin

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 22 août 1874.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 HEURES DU MATIN A MIDI jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

[illegible list of names]

G. W. CARR..., Maître de Poste.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

CAPITAL PAYE.......$500,000

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL. Année 1873.

[illegible figures]

Le Directeurs à une réunion qui a eu lieu le 11 janvier 1874, après avoir mis de côté, pour la réserve, [illegible] ont déclaré un intérêt de six pour cent ... et un dividende ... sur les primes ... de l'année expirée le 31 décembre 1873.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.

—Directeurs pour 1874—

JNO. G. GAINES, JAS. I. DAY,
R. J. HART, GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP,
HUGH WILSON, G. M. BAYLY,
R. BISCOE, JAMES BYRNES,
I. N. MARKS, J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. R. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER, L. ALCUS,
J. WEIS, R. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS.

Cette ancienne et excellente Compagnie émet des polices contre l'incendie, les risques de rivière et de mer, aux conditions les plus favorables.

Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible figures]

HENRY PEYCHAUD, Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

P. CHAS. CUVELLIER, Notaire Public, No. 10, rue Gravier.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL—1873.

Le Conseil d'Administration à l'honneur de présenter aux sociétaires le résumé de ses travaux du 30 novembre 1873:

[illegible figures]

$10,000 de récompense

A LA PERSONNE, homme ou femme, qui ne [illegible]

[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIMET, Publishers.

OFFICE—No. 73, CHARTRES

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $8; quarterly, $4.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3; half-yearly $1.50; quarterly, $1.25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

[illegible]

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, GEO. WASHINGTON, CORTES, GEO. CROMWELL, KNICKERBOCKER

HUDSON, Gager, commander,

will leave her wharf foot of Toulouse street, Saturday, August 29, at 8 A. M.

PASSAGE........$50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through bills lading given for the same.

For freight or passage apply to

ALFRED MOULTON, 34 Carondelet Street

Pontchartrain Railway.

[redacted]

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day, 25 cents. Children under 12 years 10 cents. Fare to and from Milneburg ... 15 cents each way.

On Sundays the trains will be run every half hour from 5 P. M. A train leaves the city every Sunday morning, at 4 o'clock.

Passengers from Quadrilly must notify the conductor prior to departure of train.

S. H. SCRANTON, Gen'l Superintendent.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 23, 1874.

The trustees, in conformity to the charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1874:

[illegible figures]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

W. L. EVANS, Second Justice Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved, That after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK of the Company, that a DIVIDEND of TWENTY-FIVE per cent, be paid in CASH on and after the 23rd day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES: APRIL, 1874.

Thos. A. Adams, Sam'l B. Newman,
Sam'l. H. Kennedy, G. T. Beddeche,
John Phelps, A. G. Ober,
Adam Thomson, Henry Abraham,
P. N. Strong, Victor Meyer,
Joseph Bowling, Edward J. Gay,
Jno. M. Sandidge, Simon Hernsheim,
Simon Forchelmer, Jno. S. Wells,
R. R. Post, R. T. Torian,
Edward Pilsbury, Jno. R. King,
Chas. E. Slayback, Frederick Camerden,
David Wallace, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone.

Sun Mutual Insurance Company.
PAID UP CAPITAL.......$500,000
EIGHTEENTH
Annual Statement, for the year 1873.

[illegible figures]

The Board of Directors, at a meeting held on the 21st day of January, 1874, after setting aside ... to the reserve fund from the net earnings of the year; and paying ten per cent dividend to the stockholders, resolved to pay a cash dividend of ten per cent on the net earned participating premiums for the year ending December 31st 1873.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1874.

JNO. G. GAINES, JAMES I. DAY,
R. J. HART, GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW, EMORY CLAPP,
HUGH WILSON, G. M. BAYLY,
R. BISCOE, JAMES BYRNES,
I. N. MARKS, J. L. HARRIS,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. R. SEYMOUR, W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER, L. ALCUS,
J. WEIS, R. T. TORIAN,
R. W. TAYLOR, SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS, ISAAC L. HAAS.

This old and reliable Company is issuing Policies on Fire, River and Marine Risks, on the most favorable terms, all losses adjusted and settled upon the most liberal terms, and promptly paid at their Office, 31 Camp street, corner of Commercial Alley.

ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 3 Janvier 1874.

ACTIF. [illegible figures]

PASSIF. [illegible figures]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS
236 CANAL STREET.

TWENTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the Company publish the following statement:

[illegible figures]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. HOTZ, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

P. C. CUVELLIER, Notary Public.

DIRECTORS.

P. Maspero, J. M. A...
M. Puig, S. L. B...
D. A. Chaffraix, M. W. ...
D. McCoard, L. F. G...
P. Fourchy, J. J. F...

LOUISIANA MUTUAL INSURANCE COMPANY.

TWENTIETH ANNUAL STATEMENT

In conformity with the requirements of the charter, the company publish the following statement:

[illegible figures]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

CHARLES BRIGGS, President.
G. F. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

BOARD OF TRUSTEES. Elected February, 1874.

[illegible list of names]

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY.

Corner of Canal and Camp streets.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the Company publish the following statement:

[illegible figures]

LIABILITIES. [illegible figures]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

P. CHS. CUVELLIER, Notary Public.

The semi-annual interest dividend ... MONDAY in February ...

—DIRECTORS.—

George Urquhart, M. Payne,
H. Gally, ...
George W. Roberts, ...
T. Bailey Blanchard, ...
A. Schreiber, ...
Chas. Lafitte, J. Tuyes.

JOHN T. DUFOUR,
COMMISSION MERCHANT

[illegible]